

8 novembre 2021

Bulletin d'information communal de Villargent



MESSAGE DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,
Mes chers concitoyens,

Chaque année, les arrêts cardio-respiratoires extrahospitaliers sont responsables de près de 40 000 décès en France (soit environ 110 par jour). Aussi, la municipalité a décidé de s'équiper d'un Défibrillateur Automatique Externe (DAE).

Il s'agit d'un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Il sera installé dans les jours prochains sur la façade de la Mairie (côté rue de la mairie).

L'utilisation de ce type d'appareil est à la portée de tout le monde, même sans formation, l'appareil vous indique la marche à suivre.

J'espère évidemment que personne n'aura jamais besoin de s'en servir.

Le Maire

Alain BUCHOT

Cérémonie du 11 novembre 2021

La Préfecture a donné l'autorisation de se réunir dans les lieux publics en respectant les règles suivantes ;

- Le port du masque sera imposé à l'ensemble des participants
- Le respect scrupuleux des gestes barrières et des règles de distanciation seront à observer tout au long de la manifestation.

La cérémonie aura lieu à 11 h15 au monument du cimetière de Mélecey puis à 11H30 à Villargent suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

Inauguration de la place de la mairie

Le Samedi 20 Novembre 2021, la Communauté de communes du Pays de Villersexel inaugure les places publiques de « Les Magny, Saint-Ferjeux et Villargent » avec un rendez-vous à 10 heures à les Magny.

Le cortège inaugural se déplacera ensuite à Saint-Ferjeux puis à Villargent pour le vin d'honneur. Le pass sanitaire sera contrôlé à l'entrée de la cérémonie à Villargent. Les habitants de Villargent sont invités à cette réception.

Dans le cadre de la réhabilitation des places publiques de la communauté de communes, nous avons pris à notre charge la partie des travaux relative à l'accessibilité de la mairie (parking pour personnes à Mobilité Réduite, bande podotactile, panneaux de stationnement, ainsi que le déplacement de l'abribus rue Principale.

Pour conduire ce projet, notre collectivité a passé une convention pour une commande groupée avec la communauté de communes le 24 Juillet 2019.

C'est une opération réussie grâce au concours de nombreuses aides ; enveloppe parlementaire du sénateur Alain Joyandet, dotation de l'Etat aux Territoires Ruraux, Fonds des amendes de Police, Conseil départemental de Haute-Saône et Communauté de Communes.

Eclairage de l'abribus et du parking de la mairie

Dans un souci d'économie et de sécurité, la commune a installé un détecteur de présence pour éclairer l'abri bus avec un luminaire led donc très peu énergivore.

Cet éclairage qui fonctionne seulement aux horaires des lampes de rue permet de sécuriser l'accès des enfants à l'abribus, notamment l'hiver quand il fait nuit lorsqu'ils prennent le car.

Deux lampadaires led avec détecteur de présence ont également été installés pour éclairer le parking de la mairie notamment lors des fins de réunions tardives en hiver.

Sécurité des piétons

Pour votre sécurité, un arrêté municipal de circulation des piétons et interdiction de stationnement des véhicules a été publié concernant un trottoir de la rue Principale de Villargent.

Les piétons sont invités à traverser la rue en utilisant les passages qui leurs sont réservés.

Villargent : village connecté avec PANNEAU POCKET

PanneauPocket est disponible sur tous les téléphones Android et Apple. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre sur votre store (PlayStore, AppStore ou AppGallery) et de lancer le téléchargement de l'application. Bien entendu, c'est totalement gratuit, sans publicité et sans création de compte!

Faites télécharger gratuitement PanneauPocket à votre famille, à vos proches, amis, voisins,

Permanence mairie

Lundi de 16 heures 30 à 18 heures

Et les mercredis de 14 heures à 15 heures

Mairie de Villargent

1 Place de la mairie

70110 villargent

Tél 03 84 20 58 46

Mairie.villargent@wanadoo.fr

Cinq nouveaux lampadaires

L'obscurité est un facteur favorisant des actes de banditisme et d'insécurité de toutes sortes, particulièrement pour les communes en bordure de voies à grande circulation.

La mairie devait apporter de la luminosité à des zones sans lumière sur différents endroits de la commune en procédant à l'installation de lampadaires à basses consommations d'énergie sur les points suivants.

- 1 - Une lampe au numéro 1 de la rue Principale
- 2 - Une lampe sur le poteau vers la vierge entrée de la commune
- 3 - Une lampe sur le poteau de la petite place du lotissement en haut du Village
- 4 - Une lampe poteau au numéro 14 de la rue du Charmey
- 5 - Une lampe poteau direction Mélecey sortie du village

Des ajustements restent encore à effectuer sur la commune pour rendre l'éclairage plus homogène et limiter la pollution lumineuse en utilisant les plus récentes technologies pour économiser de l'énergie

Affouage sur pied hiver 2021-2022

Les **inscriptions pour l'affouage** (coupe de bois sur pied réalisée par le bénéficiaire d'une coupe) 2022 sont ouvertes **jusqu'au 24 novembre 2021**.

L'affouage s'effectuera cette année en parcelle numéro 20.

Le tirage au sort aura lieu le lundi 3 décembre 2021 à 18 heures, en mairie.

L'inscription est à effectuer en **Mairie**

Pour rappel, le tarif est de 7 € le stère.

Des fleurs pour le printemps

Rien de plus agréable que d'accueillir le Printemps avec des massifs déjà colorés. Pour y parvenir, autant prévoir les massifs printaniers dès l'Automne.

Les élus et les bénévoles de la commission fleurissement étaient à l'œuvre le jeudi 4 novembre 2021 pour enlever les fleurs annuelles et préparer la floraison du printemps.

Grâce à ces courageux jardiniers du village, ce sont environ 500 bulbes de tulipes, jonquilles et jacinthes qui ont ainsi été plantés et qui donneront des couleurs à notre commune.

La commission fleurissement a prévu également d'embellir le village pour Noël,

Des décorations seront installées à différents endroits pour ajouter à la magie de Noël. Un beau sapin est déjà en cours de préparation... Les membres de la commission se retrouveront le Dimanche 28 novembre 2021 à 10 heures à la mairie pour récupérer des éléments naturels.

